



FORMAPOSTE

ILE DE FRANCE

GUIDE ACCESSIBILITÉ HANDICAP

**FORMAPOSTE ENGAGÉ POUR L'ACCESSIBILITÉ DE SES
FORMATIONS ET POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE
DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.**

L'apprentissage constitue un levier privilégié pour l'**accès** et le **maintien dans l'emploi** des **personnes en situation de handicap**.

Ce guide vise à vous informer sur l'**opportunité** que représente l'**apprentissage aménagé**, mais aussi les étapes pour adapter un parcours de formation aussi bien en milieu professionnel que théorique.

Nous avons voulu vous apporter **des informations** sur la réglementation et **des conseils** afin de vous accompagner lors de votre formation.

Sommaire

PARTIE 1 : LA REGLEMENTATION **3**

PARTIE 2 : L'ACCUEIL EN CFA **5**

**PARTIE 3 : VOTRE ALTERNANCE
EN ENTREPRISE** **8**

PARTIE 4 : CONSEILS **11**

PARTIE 5 : INFOS UTILES **12**

PARTIE 1 : LA REGLEMENTATION

HANDICAP & LOI EN FRANCE : L'ESSENTIEL À CONNAÎTRE

Un engagement continu

La loi incite entreprises et organismes publics à mener des actions concrètes pour l'inclusion, garantissant un cadre de vie et de travail accessible et respectueux des besoins de chacun.

Un environnement adapté pour une inclusion réelle et durable.

Loi du 11 février 2005 : l'égalité des droits et des chances



- Principe clé : La **loi du 11 février 2005** garantit l'égalité des chances pour les personnes en situation de handicap dans tous les domaines y compris l'emploi. Elle érige un droit individuel à la compensation du handicap.
- Elle donne pour la première fois une **définition du handicap** : c'est le résultat d'une interaction entre une personne aux capacités altérées et un environnement donné.

Loi de 2018 : l'accessibilité



- Les organismes de formation doivent tenir compte des contraintes particulières des personnes en situation de handicap en adaptant leurs contenus et les méthodes pédagogiques.
- Les CFA doivent respecter le référentiel Qualiopi et garantir **l'accès égal** à la formation.

PARTIE 1 : LA REGLEMENTATION

RECONNAISSANCE ET DROITS

La RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) : Statut qui donne accès à des mesures favorisant votre insertion professionnelle ou votre maintien dans l'emploi.

-> UNE RQTH POUR QUI ?

Tout salarié ou demandeur d'emploi souffrant d'un problème de santé ou d'une maladie chronique ayant des répercussions sur les possibilités d'occuper son poste.

La RQTH ne dépend pas de la pathologie d'une personne mais du retentissement de cette pathologie sur l'emploi.

-> QUELS AVANTAGES ?

Se former, être embauché, garder son emploi

-> A QUI S'ADRESSER ?

A la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) du département de domicile. La MDPH informe, accompagne, étudie les demandes et attribue la RQTH.



Pour en savoir plus, contactez votre MDPH locale.

Un Web-doc, disponible sur le site <http://travailleurhandicapé.fr> répond à toutes vos questions sur la RQTH.

PARTIE 2 : L'ACCUEIL EN CFA

FORMAPOSTE, UN CFA HANDI-ACCUEILLANT : UNE FORMATION INCLUSIVE

Un CFA handi-accueillant prend en compte la diversité des situations de handicap pour offrir un cadre de formation adapté à tous les apprentis.

Focus sur les différentes catégories de handicap:



Handicap moteur : Difficultés à se déplacer ou à utiliser certaines parties du corps.



Handicap sensoriel : Perte totale ou partielle d'un sens (vue, l'ouïe, odorat,...)



Handicap cognitif : Troubles de l'apprentissage, difficultés de concentration ou de compréhension.



Handicap mental : Altérations ou déficience des capacités intellectuelles, de réflexion, de conceptualisation, de communication et de décision.



Handicap psychique : Troubles liés à des affections psychiques ou psychiatriques.



Maladies invalidantes : Pathologies non visibles comme les maladies chroniques (diabète, épilepsie, maladies cardiaques, ...).

PARTIE 2 : L'ACCUEIL EN CFA

FORMAPOSTE, un CFA accessible

Formaposte crée un milieu d'apprentissage adapté aux besoins de chacun.

L'accessibilité comprend :

Le principe d'égalité de traitement

L'accès aux formations et aux examens

L'accès à l'information et à la communication

L'accès au bâtiment

Un accompagnement sur mesure en alternance

Vos interlocuteurs privilégiés.

Un référent handicap et un coordonnateur au sein du Formaposte pour faciliter l'accès à nos formations en tenant compte de la situation chaque alternant en situation de handicap.

Une équipe pédagogique dans votre école : l'équipe pédagogique adapte les parcours en suivant les préconisations du référent handicap et du médecin du travail.

Missions :

Orienter et accompagner
Analyser et évaluer
Conseiller et préconiser
Coordonner et suivre les adaptations
Informé et relayer

Ne perdez pas le contact avec les structures spécialisées qui vous ont accompagné précédemment durant votre scolarité ou en emploi. Elles seront toujours un bon soutien dans votre parcours.

PARTIE 2 : L'ACCUEIL EN CFA

Un suivi individualisé

Selon les situations, différents aménagements peuvent être mis en place :



Des aménagements techniques et matériels :

ajustements pour rendre les espaces de formation accessibles, utilisation de matériel informatique ou fourniture spécifique.



Des aménagements organisationnels :

temps de pause aménagés, tutorat, enseignement hybride, réduction des déplacements,...



Des aménagements pédagogiques :

Mise à disposition de supports pédagogiques adaptés et possibilité de bénéficier de tiers temps pour les évaluations.



Ces aménagements sont décidés après avis du médecin traitant ou du médecin de la MDPH et sur production d'un certificat médical.



Des questions ? contactez votre référente handicap -> Charlotte DELASSUS c.delassus@formaposte-iledefrance.fr

Plus d'infos -> <https://formaposte-iledefrance.fr/accessibilite-handicap-formaposte-formations-alternance/>

PARTIE 3 : VOTRE ALTERNANCE EN ENTREPRISE

LA POSTE GROUPE, UNE ENTREPRISE ENGAGÉE : ACCORD HANDICAP & DIVERSITÉ

-> Du côté entreprise : Un engagement fort pour l'Inclusion

La Poste Groupe est signataire d'un **accord social**, témoignant de son engagement en faveur de l'inclusion et de la diversité. Cet accord reflète sa volonté de favoriser un environnement de travail où chacun, quelles que soient ses capacités, puisse s'épanouir et contribuer pleinement.

Les valeurs clés de l'Accord



Respect et inclusion :

Accueillir et bien intégrer chaque collaborateur.



Accompagnement et adaptation :

Maintenir un environnement de travail handi-accueillant dans l'entreprise



Sensibilisation continue :

Former et sensibiliser l'ensemble des équipes aux enjeux du handicap pour favoriser une culture d'entreprise inclusive.

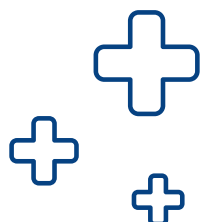
En 2023, un **8ème accord** handicap a été signé par La Poste et l'ensemble des organisations syndicales pour la période 2023-2025.

Premier employeur de personnes en situation de handicap avec un **taux d'emploi de 9.33 %.**

Chaque année entre **650 et 1 000 aménagements de poste** sont réalisés.

PARTIE 3 : VOTRE ALTERNANCE EN ENTREPRISE

L'entreprise d'accueil met un point d'honneur à garantir un **environnement de travail sûr, sain et inclusif**.



La visite médicale est un moment clé et déterminant au cours duquel l'échange avec le médecin du travail permet d'évaluer précisément les besoins spécifiques et de proposer des adaptations en fonction des situations.

Matériel adapté : Fourniture de matériels spécifiques pour faciliter l'apprentissage et le travail quotidien.

Apprentissage progressif : Planification graduelle des tâches pour favoriser une intégration optimale des alternants en situation de handicap.

Les aménagements possibles en entreprise (sur préconisation du médecin du travail)

Organisation du temps de travail : rythme de travail adapté, fréquence des pauses, ...

RDV médicaux : Possibilité de prise en compte des absences pour raisons médicales.



Lien vers l'accord handicap :

<https://www.lapostegroupe.com/fr/actualite/handicap-la-poste-signe-son-huitieme-accord-social>

PARTIE 3 : VOTRE ALTERNANCE EN ENTREPRISE

Du côté CFA : Former pour une qualification et une expérience reconnue

Formaposte en tant que CFA d'entreprise, propose des cursus en alternance visant des métiers de La Poste Groupe. Dans le cadre des parcours de formation, les besoins de chacun sont évalués en tenant compte de la réalité du terrain et des contraintes spécifiques de chaque métier.

Filières chez Formaposte et les métiers visés



Filière service livraison logistique :

métiers de la distribution et de la logistique exigeant une bonne capacité d'adaptation physique.



Filière banque -commerce :

métiers commerciaux caractérisés par une forte interaction avec le public, centrés sur une culture du résultat.



Filière management et gestion :

métiers permettant de développer des capacités d'organisation, de pilotage d'équipes et d'optimisation des ressources au sein d'une entreprise.

Formaposte facilite votre intégration en entreprise :

Communication des besoins à l'entreprise
tout en veillant au respect de la confidentialité

Suivi de la mise en place des aménagements

Recherche de solutions

PARTIE 4 : CONSEILS

L'alternance est une **opportunité unique** d'obtenir un diplôme et d'acquérir des compétences en milieu professionnel. Cependant, une formation en alternance est exigeante et demande une bonne implication personnelle.



Prévenez et communiquez :

Faites des retours réguliers sur votre parcours pédagogique. Soyez transparent en cas de besoin.



Soyez acteur dès le premier jour :

Montrez votre intérêt pour l'entreprise, ses activités et vos collègues. Posez des questions et soyez impliqué.



Anticipez et justifiez :

Informez votre responsable à l'avance en cas d'absence prévue et transmettez un justificatif.



LES BONNS CONSEILS POUR RÉUSSIR VOTRE ALTERNANCE



Soyez professionnel :

Soyez ponctuel et respectez les règles de l'entreprise. Si un aménagement des horaires de service est nécessaire, parlez-en à votre responsable.



Organisez-vous :

Planifiez votre organisation quotidienne en fonction de votre calendrier d'alternance. Ne négligez pas vos cours, et les révisions.



Faites preuve d'agilité:

Respectez les règles et les bonnes pratiques de votre environnement de travail et de formation.



Des outils outlook ou de planification peuvent vous être très utiles dans votre quotidien !

PARTIE 5 : INFOS PRATIQUES

RESSOURCES UTILES

1. Agefiph www.agefiph.fr

Ressources : Informations sur les aides financières, les dispositifs d'accompagnement et les services de soutien pour les personnes handicapées dans le monde du travail.

2. OPCO Entreprise de Proximité et HUB de l'Alternance

www.hub-alternance.opcoep.fr/

Ressources : Informations sur les contrats d'alternance, aides à la formation et soutien pour les personnes en situation de handicap.

3. Microsoft Accessibilité

www.microsoft.com/fr-fr/accessibilite

Ressources : Options et conseils pour améliorer la lisibilité, la navigation et l'utilisation des outils bureautiques.

4. MDPH

www.mdphenligne.cnsa.fr/

Ressources : Évaluation des besoins spécifiques, attribution de droits et aides, accompagnement dans les démarches administratives liées au handicap

5. La Mission Handicap de La Poste Groupe

www.lapostegroupe.com/fr/diversite-et-handicap-la-poste-s-engage-resolument

Ressources : Accord en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap

6. France Travail et Cap emploi

www.francetravail.fr/accueil/ et www.capemploi.info/

Ressources : Mise à disposition d'une offre de services complètes (gestion des droits d'indemnisation, mise en relation avec des psychologues du travail, ...)



NUMÉROS UTILES

0 800 360 360 : Conseils de proximité aux personnes handicapées et aux aidants

Des professionnels près de chez vous, vous répondent, vous orientent et peuvent vous aider dans votre quotidien, pour l'accès aux soins, les transports, l'école, l'hébergement,...

Ce numéro est gratuit.

0 800 235 236 : Fil santé jeunes

S'adresse à un public entre 12 et 25 ans et permet de parler anonymement de santé, de sexualité, d'amour, de mal-être..., avec un professionnel de l'écoute comme un psychologue, éducateur, médecin ou travailleur social...

**Accessible du lundi au dimanche, de 9 heures à 23 heures.
Service anonyme et gratuit.**



FORMAPOSTE

ILE DE FRANCE

Suivez toutes nos actualités sur
nos réseaux sociaux



9 rue du Docteur Finot
93200 Saint-Denis

formaposte-iledefrance.fr